

La CNAÉS : actualités

21 mars 2021- AG de la CNCCEM

Elise Launay

Historique

- 2018, rapport de Donata Marra sur la qualité de vie des étudiants en santé
- 2019 création du centre national d'appui (CNA) à la qualité de vie des étudiants en santé par les ministères de la santé et de l'enseignement supérieur et de la recherche
 - Représentants des étudiants, des enseignants, des directeurs de formations, des scolarité, des lieux de stages (hôpitaux)
 - La CNCEM fait partie du comité des parties prenantes
 - Objectifs de connaissance sur la qualité de vie, de recueil de la parole, de formations auprès des intervenants locaux, de partage de bonnes pratiques
 - Plateforme d'écoute
 - Maillage de référents locaux
 - Formations/séminaires

Historique (suite)

- 2021 : fin du CNA, inclusion dans le plan VSS des 2 ministères, copilotage DGSIP et DGOS => Coordination Nationale d'Accompagnement des Etudiants et Etudiantes en Santé (CNAES)
- Juillet 2022 : rapport IGAS IGESR sur QdV des étudiants en santé (<https://igas.gouv.fr/IMG/pdf/2022-001r.pdf>) => 26 recommandations
- Octobre 2023 : élargissement de la plateforme d'écoute à l'ensemble des étudiants 0 800 737 800

La CNAÉS

- Plateforme d'écoute et d'information : « en avant toutes »
- Email pour aider au signalement des situations pouvant relever d'une qualification pénale cnaes@enseignementsup.gouv.fr
- Informations et conseils (site) <https://xn--cnae-sant-j4a.fr/>
- Formations des référents locaux (cellules locales d'appui à la qualité de vie)
- En lien avec les rapports IGAS/IGESR
 - Cartographie des référents locaux (sur le site)
 - Élaboration de fiches réflexes pour guider les procédures devant les différents types de difficultés rapportées (VSS, harcèlement, souffrance psychique) : en cours
 - Vademecum QdV des étudiants en santé

Bilan de la cellule d'écoute (comité des parties prenantes 29 février 2024)

- Entre octobre et décembre 2023 : 95 saisines dont 11 provenant d'étudiant.e.s en santé
- Entre 1 janvier et 29 février 2024 : 374 saisines dont 16 provenant de formation médicale et 27 de formation paramédicales = 13% des saisines
- Motifs d'appel =
 - souffrance psychique, isolement environ 25%
 - VSS Harcèlement, 22%
- 12 signalements aux recteurs d'académie/ARS dont 5 concernaient des formations en santé

Rôle de la CNCÉM dans la CNAÉS

- Comité des parties prenantes (3/an)
- Participation aux groupes de travail (procédures)
- A la disposition des écoutants pour donner de l'information sur la formation des étudiants en médecine (maquettes notamment via sur site)
- Relai d'information à diffuser dans les UFR
 - Kit de communication <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/cnae-kit> (vidéo à venir)